



Règlement du concours d'écriture

« Scène de rencontre amoureuse »

Article 1 : Organisateurs

La B2UFR organise un concours d'écriture.

Article 2 : Sujet du concours

Le genre littéraire est libre. Le thème est quant à lui « Scène de rencontre amoureuse ».

Les textes ne doivent pas excéder 7 000 signes.

Les participants s'engagent à faire parvenir un écrit dont ils sont les auteurs, qui n'a pas été primé dans un autre concours, qui n'a pas fait l'objet de publication préalable, ni de contrat d'édition à venir.

Les textes doivent être écrits en français.

Envoi limité à deux propositions par candidat.

Article 3 : Participants

Le concours est ouvert à tous les étudiants inscrits au sein de l'Université Bourgogne Europe, aux lecteurs extérieurs inscrits dans les bibliothèques, ainsi qu'aux personnels.

Article 4 : Modalités de participation

Le concours sera ouvert à partir du lundi 10 février 2025. La date limite de dépôt des textes est fixée au vendredi 9 mars 2025.

L'envoi des textes se fait uniquement par mail à l'adresse suivante : b2ufr.contact@u-bourgogne.fr avec l'objet « Concours écriture ».

En plus du texte, les candidats doivent transmettre leur nom et prénom, ainsi que leur adresse mail.

La présentation des textes doit respecter les règles suivantes :

- Format de la page : A4
- Police de caractère : Times New Roman (taille 12)
- Interligne : 1.5
- Marges : 2.5 cm
- Logiciel Word ou Pages

Toute participation qui ne répond pas aux critères énoncés dans ce présent règlement ne pourra pas être retenue.

Article 5 : Processus de sélection

Les contenus plagiés, générés par intelligence artificielle ainsi que les contenus pouvant heurter la sensibilité ne seront pas retenus.

Une présélection sera effectuée par un jury composé de cinq personnes (étudiants et personnels des bibliothèques). Les textes leur seront présentés de manière anonyme. Le jury retiendra trois textes.

Les membres du jury s'appuieront pour leur choix sur un ensemble de critères :

1. L'originalité du texte
2. Le respect du thème
3. Le style d'écriture
4. Les émotions dégagées par le texte

Les finalistes seront prévenus par mail après délibération du jury.

Les trois textes finalistes seront publiés anonymement sur Instagram le 18 mars 2025.

Cette publication donnera lieu à un vote participatif du 18 au 30 mars 2025 qui permettra d'établir le classement final.

L'annonce des résultats aura lieu le 31 mars 2025 sur Instagram. Le texte gagnant sera anonymisé ou non (selon le choix du candidat).

Article 6 : Prix

Le lauréat recevra un bon d'achat d'une valeur de 40 euros à la librairie Grangier située à Dijon.

Les autres finalistes se verront remettre des goodies de l'Université de Bourgogne :

2^e prix : mug + totebag

3^e prix : mug + totebag

Les lots pourront être retirés à partir du 10 avril 2025.

Article 7 : Informations légales

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent concours sont traitées conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Les participants sont informés que les données à caractère personnel les concernant sont enregistrées dans le cadre de ce concours et sont nécessaires à la prise en compte de leur participation selon les modalités du présent règlement.

Conformément à la loi Informatique et libertés, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à l'ensemble des données les concernant.

Article 8 : Respect du règlement

La participation à ce concours implique le plein accord des concurrents à l'acceptation du présent règlement et aux décisions concernant tout aspect de ce concours, qui seront définitives et exécutoires. Le non-respect du règlement entraîne l'annulation de la candidature.